

PRINCIPES

RÉUSSIR SA LICENCE D'HISTOIRE

Gabriel GALVEZ-BEHAR

Alban GAUTIER

L'ancienne édition a été dirigée par Annie Reithmann

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS À LA DEUXIÈME ÉDITION

9

AVANT-PROPOS À LA PREMIÈRE ÉDITION

11

- PARTIE I - Pourquoi une licence d'histoire ?

17

1. S'intégrer au monde universitaire	19
■ Un mode de fonctionnement différent	19
■ Des contenus différents	24
■ Des méthodes différentes	25
■ Des buts différents	27
■ Qu'est-ce qu'une licence d'histoire ?	29
2. L'organisation des études d'histoire	33
■ Les « quatre périodes »	34
■ Les options : sciences « auxiliaires » et UE d'« ouverture »	36
■ Les enseignements transversaux	38
■ Une licence d'histoire type	40
3. Faire le choix de l'histoire, c'est construire un projet	45
■ Mettre toutes les chances de son côté	46
■ Qui peut vous aider à construire vos projets ?	48

■ Quels débouchés pour les études d'histoire ?	49
<i>Les métiers de l'enseignement</i>	50
<i>Les métiers du journalisme et de la communication</i>	54
<i>Les métiers de la culture et du patrimoine</i>	55
<i>D'autres perspectives, d'autres métiers</i>	56
■ Construire sa formation	58
<i>Parcours, spécialités, mineures, options, mentions</i>	59

- PARTIE II -

Acquérir les connaissances historiques

61

1. Où acquérir ses connaissances ?	63
■ Les usuels	63
<i>Les atlas</i>	64
<i>Les dictionnaires, encyclopédies, lexiques et glossaires</i>	66
■ Les ouvrages d'histoire	73
<i>Les collections de manuels</i>	73
<i>Les ouvrages collectifs</i>	76
<i>Les collections historiques</i>	80
<i>Quelques historiens</i>	81
■ Les revues	87
■ Trois espaces d'acquisition des connaissances :	
la bibliothèque, la librairie, Internet	90
<i>Travailler en bibliothèque</i>	90
<i>Bien utiliser les librairies</i>	94
<i>Réussir (ou échouer) grâce à Internet</i>	97
■ Acquérir et entretenir une culture générale	108
<i>Qu'est-ce que la culture générale ?</i>	108
<i>La fiction</i>	111
<i>La bande dessinée</i>	115

<i>Le cinéma</i>	117
<i>Radio et télévision</i>	119
<i>Musées et expositions</i>	121
2. Comment retenir ?	123
■ Suivre le cours, prendre des notes	123
<i>Quatre règles d'or</i>	123
<i>La prise de notes</i>	127
■ Apprendre de manière intelligente	130
<i>Bien tenir ses fiches</i>	130
<i>Quelques principes de base</i>	133
<i>Qu'apprendre ? Comment apprendre ?</i>	135
3. Comment travailler ?	146
■ Organiser son travail	146
<i>Hierarchiser et répartir son travail dans le semestre</i>	146
<i>Où, quand et avec qui travailler ?</i>	149
<i>Les périodes d'examen</i>	151
■ Travailler ses points faibles	153
<i>Améliorer ses connaissances</i>	154
<i>Travailler la méthode</i>	157

- PARTIE III -

Restituer ses connaissances

161

1. Les exercices canoniques	163
■ Pourquoi ces exercices ?	163
■ Quelques remarques générales sur les exercices écrits	167
<i>Se familiariser avec l'écrit</i>	167
<i>Apprendre à maîtriser la langue écrite</i>	170
<i>S'adapter à un lecteur fictif</i>	174

<i>Ne pas multiplier les fautes d'orthographe</i>	175
<i>Soigner la présentation</i>	177
<i>Se conformer aux règles de rédaction en usage</i>	178
<i>Organiser son propos</i>	181
<i>Bien se comporter le jour de l'examen</i>	183
<i>Quelques remarques sur les devoirs à la maison</i>	186
<i>Bien utiliser un logiciel de traitement de texte</i>	189
■ <i>La dissertation d'histoire</i>	191
<i>Buts et évaluation</i>	191
<i>La dissertation bien tempérée</i>	193
<i>Écueils</i>	215
<i>Dissertation corrigée n° 1</i>	220
<i>Dissertation corrigée n° 2</i>	236
■ <i>Le commentaire composé</i>	256
<i>Buts et évaluation</i>	256
<i>Méthode</i>	260
<i>Écueils</i>	271
<i>Commentaire corrigé n° 1</i>	278
<i>Commentaire corrigé n° 2</i>	294
■ <i>L'exposé</i>	321
<i>Buts et évaluation</i>	321
<i>Méthode</i>	322
<i>Écueils</i>	327
<i>Corrigé d'exposé n° 1</i>	329
<i>Corrigé d'exposé n° 2</i>	338
2. Les exercices annexes	345
■ <i>La fiche de lecture</i>	345
<i>But et évaluation</i>	345
<i>Méthode</i>	345
■ <i>Le dossier documentaire</i>	349
<i>Le choix d'un sujet</i>	351
<i>Phase de préparation</i>	353
<i>Phase de dépouillement</i>	355

<i>Phase de traitement des données</i>	357
<i>Phase de rédaction</i>	358
■ <i>Rédiger une bibliographie</i>	362
<i>Ouvrages et articles imprimés</i>	363
<i>Sites internet et ressources numériques</i>	365

- PETIT LEXIQUE - DES ABRÉVIATIONS COURAMMENT UTILISÉES

369

AVANT-PROPOS À LA DEUXIÈME ÉDITION

Publié pour la première fois il y a dix ans, cet ouvrage méritait une édition nouvelle pour continuer d'être utile aux étudiants. En une décennie, l'université a changé. Les réformes quasiment continues de l'enseignement supérieur ont apporté des modifications à l'architecture des formations. La transition lycée-université fait l'objet d'une attention plus forte que naguère. L'insertion des étudiants dans le monde professionnel est devenue l'une des missions de l'université. L'encadrement individualisé des étudiants a fait des progrès même s'il reste beaucoup à faire. Il nous fallait tenir compte de cette réalité nouvelle.

La place de l'histoire n'est plus tout à fait la même. Elle reste centrale dans la vie intellectuelle et politique de notre pays comme en témoignent les récents débats sur les programmes d'histoire au collège. Malgré cette permanence, des choses ont changé : les intérêts des historiens évoluent constamment, tout comme leurs pratiques. À cet égard, il faut souligner combien le développement des technologies numériques vient peu à peu transformer la fabrique de l'histoire. La présence de sources numériques, l'existence de plateformes pédagogiques, l'usage des réseaux sociaux interviennent désormais dans les enseignements universitaires. Là encore, il fallait prendre acte de ces changements, même s'il n'était pas possible de leur accorder toute la place qu'ils méritent.

Toutefois, les exercices canoniques d'une licence d'histoire restent les mêmes. Cela peut paraître curieux. Certains y verront un signe de conservatisme de la discipline, d'autres celui de leur robustesse. Nous pensons quant à nous que la dissertation, le commentaire composé ou l'exposé oral contribuent toujours à faire des têtes bien remplies et bien faites. Pour être percutant en 140 signes, mieux vaut

connaître le bon exemple, le bon argument, la bonne expression. La culture numérique requiert plus de culture, et donc plus d'histoire.

Notre intention, enfin, n'a pas changé : faire en sorte que vous réussissiez votre licence. Aussi avons-nous conservé des conseils qui vous sembleront peut-être évidents mais dont l'expérience nous a appris qu'ils devaient être répétés. Il n'est pas simple d'apprendre le métier d'étudiant et nous souhaitons toujours expliciter ces codes que certains ne maîtrisent pas toujours. Cet ouvrage doit donc se lire comme un guide qui n'a d'autre ambition que de servir ses lecteurs.

AVANT-PROPOS À LA PREMIÈRE ÉDITION

Dans quel univers évoluerez-vous si vous choisissez de consacrer vos prochaines années à l'étude de l'histoire à l'université ? À cette question toute simple, cet ouvrage entend apporter des réponses pratiques. À cet égard, il n'est pas inutile que vous sachiez que la discipline historique revêt, en France, une dimension particulière et que le poids du passé se fait toujours sentir dans les amphithéâtres et les salles de cours. C'est pour cette raison que quelques mots sur l'histoire et son enseignement inaugureront cet ouvrage. Ils ne constituent pas une leçon, juste une invitation à l'histoire.

De manière générale, dans notre pays, l'enseignement de l'histoire est toujours considéré comme un élément essentiel de notre mémoire nationale. La France est l'un des rares pays où l'histoire est enseignée à tous les niveaux du cursus scolaire et l'on imagine mal aujourd'hui un ministre de l'Éducation nationale supprimer d'un trait de plume cette matière. D'autant qu'au plus haut sommet de l'État, l'enseignement de l'histoire est considéré comme un outil essentiel de l'intégration et de la construction de notre identité collective.

En outre, l'affirmation d'un « devoir de mémoire » ne fait qu'accentuer les choses. De plus en plus, la société française se tourne vers les historiens pour leur demander de l'aider à exorciser son passé. Les débats récurrents sur la France de Vichy, la colonisation ou la guerre d'Algérie montrent bien que l'histoire n'est pas, en France, une discipline vieillotte. Elle est aux prises avec l'actualité.

Enfin, si l'histoire a une telle importance en France, c'est sans doute parce que nombre d'entre nous aiment l'histoire, tout simplement. Le succès des livres d'histoire, des romans, des films ou des téléfilms historiques témoigne de ce goût

particulier que l'école est censée développer. Que ce soit par nostalgie ou par goût du dépaysement, bien nombreux sont ceux à être abonnés à des revues d'histoire. C'est sans doute ce contexte qui incite un grand nombre de jeunes bacheliers à choisir des études dans cette matière.

Qu'en est-il, précisément, de l'enseignement en histoire ? Bien que cette dernière soit une science et un genre anciens, sa présence dans le système éducatif est relativement récente. C'est au ^{xix}^e siècle que l'histoire apparaît dans l'enseignement secondaire d'abord, puis dans l'enseignement primaire. C'est en 1818, en effet, qu'elle devient une matière obligatoire dans les classes du secondaire. En 1830 une agrégation d'histoire est créée : l'histoire est désormais dispensée par des enseignants spécialisés et non plus par des professeurs de lettres qui voient dans l'histoire un prétexte pour faire du grec et du latin. En somme, au début du ^{xix}^e siècle, la discipline historique commence à gagner son autonomie dans l'enseignement.

Au ^{xix}^e siècle, l'enseignement dans les collèges et lycées est élitiste car il demeure réservé à une certaine catégorie de la population. Il faut attendre la fin du Second Empire pour que l'histoire devienne une matière obligatoire dans le primaire. Avec l'arrivée des républicains au pouvoir et la mise en place de l'école primaire « gratuite, obligatoire et laïque » au début des années 1880, l'histoire prend une nouvelle dimension. Son enseignement est assez différent de celui qui est dispensé dans les lycées ou à l'université. La discipline est mise au service d'un projet républicain destiné à forger une identité nationale. Le manuel, obligatoire depuis 1890, est le moyen de construire cet imaginaire collectif sur des bases historiques.

L'avènement de la III^e République est aussi le moment de la constitution d'une véritable communauté historienne dans le monde universitaire. Hantée par le souvenir de la

défaite de 1870, l'université se rénove dans les années 1880 et l'histoire connaît un certain essor. Relativisons les choses cependant : en 1914, l'histoire n'est enseignée que dans 55 chaires et les facultés ne délivrent même pas une centaine de licences par an (aujourd'hui ce chiffre est cent fois plus important).

Les liens entre l'histoire universitaire et l'enseignement secondaire se renforcent cependant. Pour passer l'agrégation, un diplôme d'études supérieures est obligatoire à partir de 1894, et comporte un travail de recherche : les enseignants de lycée doivent savoir ce qu'est la recherche historique. D'ailleurs, la plupart des enseignants à l'université commencent alors leur carrière dans le secondaire.

Même si ce passé peut vous sembler lointain, il continue de marquer aujourd'hui la présence de l'histoire à l'université. L'influence du concours de l'agrégation sur les enseignements y est toujours aussi importante. La nécessité d'être initié à la recherche pour passer ce concours est toujours reconnue. Les formes mêmes de l'enseignement – et notamment le poids du cours magistral – sont influencées par cette institutionnalisation de l'histoire il y a plus d'un siècle. Même si l'université a connu de nombreuses évolutions depuis une quarantaine d'années, le poids de l'histoire et des traditions s'y fait toujours sentir.

Bien entendu, bien des choses ont changé depuis la fin du ^{xix}^e siècle. Le fait le plus marquant est sans doute la massification de l'enseignement supérieur. En 1960, on comptait 215 000 étudiants dans les universités ; aujourd'hui vous êtes plus de 1,2 million. De ce fait, les conditions d'enseignement ont changé, et il faut bien constater que vous ne serez pas aussi bien encadré que vous le souhaiteriez. Une grande autonomie vous sera donc laissée, et une grande responsabilité aussi. Dans le domaine des études supérieures, l'université est sans doute le lieu où l'étudiant doit

absolument se prendre en main, notamment lors des toutes premières années, celles de la licence.

Le but de cet ouvrage découle de ce constat : il est donc de vous permettre de réussir le mieux possible votre licence d'histoire en vous rendant lucide sur les conditions de votre succès. Notre hypothèse de base est que ce dernier ne dépend pas uniquement de la maîtrise d'un certain nombre de savoir-faire et de connaissances. Il repose également sur une bonne adaptation au nouveau milieu que va constituer pour vous l'université.

C'est pour cela que nous passerons un peu de temps à vous décrire ce qu'est une licence d'histoire. Ce tableau doit d'abord vous permettre de savoir si les études d'histoire sont vraiment faites pour vous. Il est inutile de perdre un temps précieux à « essayer » une première année d'histoire pour ensuite trouver sa voie dans l'étude de la littérature – sauf si vous jugez qu'une année passée à faire de l'histoire ne peut que vous faire du bien !

Ensuite, la description de la licence vous aidera à faire un certain nombre de choix. Depuis une vingtaine d'années, les études d'histoire se sont ouvertes à d'autres disciplines. Une licence d'histoire n'est pas uniquement composée d'enseignements d'histoire : le droit, l'économie, les langues vivantes, le grec ancien, la géographie sont autant de disciplines que vous pourrez découvrir ou approfondir. Devant ce foisonnement d'options, il n'est pas très facile de se décider. La possibilité que vous avez de composer le menu de votre licence « à la carte » doit être utilisée à bon escient et avec un réel projet en perspective.

Passée cette première partie, nous entrerons dans les conseils de méthode à proprement parler. Il s'agira de vous aider à acquérir vos connaissances. Où acquérir les connaissances historiques ? Comment utiliser la bibliothèque universitaire ? Quelles sont les principales collections d'ouvrages historiques ? Comment retenir ses notes et construire une

chronologie ? Autant de questions auxquelles nous tenterons d'apporter une réponse.

Viendra alors la dernière partie, la plus développée. Elle sera consacrée aux exercices que vous rencontrerez lors de votre licence d'histoire. Cette partie est d'autant plus importante que nous avons constaté que les étudiants de licence fraîchement sortis du lycée éprouvent une grande difficulté à s'adapter à de nouvelles exigences. La dissertation ou le commentaire de document universitaires n'ont qu'un air de famille avec les exercices du secondaire. Et encore cette ressemblance est-elle souvent traîtresse ! Par souci de pragmatisme, nos conseils ne porteront pas seulement sur ce que doit être une dissertation, mais aussi sur la manière de la faire. Des corrigés illustreront les conseils pratiques.

Nous espérons sincèrement que cet ouvrage vous permettra de réussir votre licence. Bon nombre de nos remarques ont été inspirées par l'observation de nos étudiants, de leurs difficultés et de leurs réactions. Elles ont pour but de vous donner des repères utiles et, qui sait, feront peut-être naître chez vous la passion de l'histoire. Ce sera sans doute là le meilleur moyen pour vous de réussir votre licence.

Bon courage... et au travail !

- PARTIE I -

**POURQUOI
UNE LICENCE
D'HISTOIRE ?**

1. S'intégrer au monde universitaire

Vous entrez à l'université. Or celle-ci n'a rien à voir avec le lycée : c'est un lieu commun que de le dire. La plupart des lycéens éprouvent de réelles difficultés à s'intégrer à ce milieu très différent, auquel rien ne les a préparés. Nous allons, dans les pages qui suivent, vous indiquer les principales différences entre ces deux milieux – celui du lycée, d'où vous êtes issu, et celui de l'université, où vous arrivez. En un mot, nous allons vous parler du *décalage* qui existe entre les deux mondes, et des moyens de combler, à votre niveau, le « grand fossé » entre le lycée et l'université.

■ Un mode de fonctionnement différent

Le lycée est un monde relativement protégé, où vous n'êtes pas très souvent mis en situation de responsabilité. Il en va tout autrement à l'université. À peine arrivé, vous remarquerez que vous êtes plus ou moins livré à vous-même : l'information vous arrive parfois au compte-gouttes, vous ne savez pas toujours où ont lieu les cours, quelles options il faut prendre, comment les agencer. Tout cela est entièrement normal et ne doit pas vous effrayer, ni vous mettre en colère. L'université est un espace de responsabilisation : c'est à vous d'aller chercher l'information là où elle se trouve. C'est aussi par là que passe l'acquisition d'une certaine autonomie et d'une certaine maturité. Repérez donc, dès votre arrivée à l'université, les principaux lieux stratégiques : la bibliothèque universitaire (BU) et la bibliothèque d'histoire s'il y en a une (sur les bibliothèques, voir « Travailler en bibliothèque », p. 90) ; le secrétariat d'histoire (pour tous les problèmes d'ordre pédagogique) ; le secrétariat général (pour toutes les questions administratives). Vous remarquerez aussi qu'il est difficile de rencontrer

les gens : l'université est un monde très individualiste, où même les étudiants peuvent se sentir isolés dans la masse. Fréquentez donc des lieux de sociabilité comme le restaurant universitaire (RU), la cafétéria des étudiants, les associations d'étudiants.

Il n'empêche que les premières semaines peuvent s'avérer parfois très difficiles. C'est à vous d'aller à la rencontre de ceux qui peuvent vous renseigner. Six « espaces » pourront vous renseigner plus efficacement et plus directement.

- Un nombre croissant d'universités organise pendant ou avant la semaine de la rentrée une ou plusieurs « journées d'intégration ». Des enseignants, mais aussi des étudiants plus avancés, se mobilisent pendant ces quelques jours pour vous présenter l'université, vous guider dans les principaux lieux, vous présenter les programmes d'études. Il est indispensable d'assister à ces journées. Pas de timidité mal placée : posez des questions, les participants sont là pour y répondre et sont souvent déçus de ne pas avoir l'occasion de le faire !

- Le secrétariat d'histoire (secrétariat d'UFR ou de département) vous renseignera sur toutes les questions pédagogiques de fond (choix des options, contenu des programmes, etc.) ou pratiques (salles, horaires, examens, modalités d'évaluation, etc.). Attention, ses horaires d'ouverture peuvent être limités, surtout pour les étudiants.

- Des enseignants sont généralement chargés des différentes années d'enseignement. Parfois, les universités mettent en place un système d'enseignant-référent qui joue un rôle semblable à celui du professeur principal dans l'enseignement secondaire. Ce sont vos interlocuteurs naturels. Bien entendu, tous vos enseignants doivent être prêts, à la fin du cours, à répondre à vos questions – bien sûr quand ils en connaissent la réponse, ce qui n'est pas toujours le cas quand il s'agit de questions administratives. Ce sont eux, en

général, qui vous renseigneront le mieux sur les modalités d'examen, qui peuvent différer fortement d'une matière à l'autre.

- Dans beaucoup d'universités existe un système de « tutorat ». Des étudiants ayant fait leurs preuves (ils sont souvent en troisième année de licence ou en master) sont chargés, en échange d'une petite rémunération, d'aider les « nouveaux » à s'orienter, de leur donner des conseils d'ordre pédagogique, de les conseiller sur leur orientation. N'hésitez pas à faire appel à eux : ils ont été choisis par l'équipe enseignante pour leur maturité et leur compétence.
- Il existe dans un grand nombre d'universités une Association des étudiants en histoire, Société des historiens ou autre club Clio. Les associations d'étudiants sont parmi les institutions les plus dynamiques des universités. Elles disposent en général d'un local aisément repérable. Adhérer à une telle association permet, en dehors de nombreux avantages pratiques (la plupart sont abonnées à *L'Histoire*, proposent des photocopies, des fiches de lecture ou de cours), de s'intégrer socialement en participant à des activités collectives (voyages, soirées). C'est une bonne manière de faire connaissance avec vos camarades, mais aussi et peut-être surtout avec les étudiants de deuxième et troisième années, dont l'expérience n'est jamais à négliger.
- Enfin, de nombreux départements d'histoire ont un forum, un compte Twitter, une page Facebook, auxquels les enseignants contribuent ou non. Il peut être intéressant d'aller y faire un tour avant la rentrée et d'y poser des questions précises. Mais comme toujours avec les réseaux sociaux, il faut prendre garde de ne pas y passer tout son temps : l'essentiel n'est pas là !

L'université est une organisation complexe dont on peut toutefois dresser rapidement le portrait. À sa tête, un

président élu par le conseil d'administration, lui-même composé de représentants des personnels enseignants et non enseignants, mais aussi des étudiants ou de personnalités extérieures. Le président, le conseil d'administration, et plusieurs conseils spécialisés (pour la recherche, l'organisation des études, la vie des étudiants, etc.) décident de la politique générale de l'établissement. Notez que vous serez amené à élire vos représentants dans un grand nombre d'instances universitaires. C'est aussi cela, être étudiant.

Les études sont organisées autour des UFR (unités de formation et de recherche) que l'on appelle parfois facultés. Elles réunissent les enseignants, les chercheurs et les étudiants d'une matière ou d'un groupe de matières. Les enseignants et enseignants-chercheurs que vous allez rencontrer sont présents dans l'UFR à divers titres :

- les « professeurs des universités », titulaires d'une thèse de doctorat et d'une habilitation à diriger des recherches, sont souvent chargés des cours magistraux (CM) et dirigent les recherches dans le cadre des masters et des doctorats ;
- les « maîtres de conférences », titulaires d'une thèse de doctorat, ont un statut légèrement inférieur : ce sont aussi des chercheurs ;
- les PRAG (professeurs agrégés) et les PRCE (professeurs certifiés) sont avant tout des enseignants : à la différence des autres, ils interviennent souvent dans plusieurs matières (histoire médiévale et histoire moderne, par exemple) ;
- les divers assistants, moniteurs, allocataires et attachés sont souvent de jeunes chercheurs (en doctorat ou venant de terminer leur doctorat) : normalement, ils n'interviennent que dans les travaux dirigés (TD).

L'UFR élit à sa tête un directeur, lui aussi assisté par un conseil. Ce conseil d'UFR comprend des représentants étudiants : n'hésitez pas à vous présenter, car la participation à ces instances de décision est particulièrement

importante. Dans les grandes universités, il existe en général une UFR d'histoire. Dans les universités de taille plus réduite, l'histoire est souvent une des matières enseignées dans le cadre d'une UFR de « lettres et sciences humaines » ou de « sciences humaines et sociales ».

Enfin, il existe principalement deux types de cours dans une licence d'histoire :

- les CM sont dispensés en amphithéâtre (amphi) pour un grand nombre d'étudiants (50 à 500 selon les universités). Il s'agit de cours délivrés « depuis une chaire » par un enseignant généralement spécialiste du sujet. Dans ces cours, vous devez surtout écouter et prendre des notes. Il n'est généralement pas admis (surtout quand les groupes sont nombreux et les amphis bondés) que les étudiants interrompent le cours ou posent des questions, sauf si l'enseignant les y encourage explicitement. Le but des CM est de vous apporter les connaissances nécessaires : la méthode et les exercices ne sont que très rarement abordés. La principale chose à faire en CM est donc de prendre des notes, intelligemment si possible (voir « Suivre le cours, prendre des notes », p. 123) ;
- les TD sont dispensés dans des classes, pour des groupes plus restreints (entre 30 et 50 étudiants, en général). Les TD viennent parfois en complément du cours magistral, mais ce n'est pas toujours le cas. Ils ont pour but de travailler directement sur des exercices (commentaires de texte, corrigés de dissertations, etc.), des points techniques et des questions spécifiques. C'est aussi le lieu des exposés. Le TD est normalement un espace de dialogue entre l'enseignant et les étudiants : c'est un lieu où la participation est essentielle (et parfois notée). Mais, à la différence de ce que vous avez pu connaître au lycée, le TD n'est pas le lieu où vous découvrirez l'exercice ou le texte étudié en cours. On vous distribue normalement au début du semestre un

programme de TD, un fascicule de documents et une bibliographie. Muni de ces instruments, vous êtes toujours censé avoir travaillé à l'avance, chez vous ou en bibliothèque, les thèmes annoncés.

Parmi ces différents cours, vous devrez faire un choix : nous abordons plus loin cette question (voir « Construire sa formation », p. 58). Retenez simplement pour l'instant qu'il existe en général des matières de « tronc commun » que tous les étudiants doivent suivre (histoire contemporaine, histoire médiévale, etc.) et des « options » (une langue vivante est obligatoire, mais il y a par exemple le choix entre l'anglais, l'allemand et l'espagnol).

■ Des contenus différents

Au lycée, l'enseignement d'histoire a pour but de donner aux élèves des clés pour une lecture du monde actuel. Même si une partie des enseignements est consacrée, en classe de seconde, à l'histoire depuis l'Antiquité jusqu'au ^{xix}^e siècle, les années de première et de terminale se concentrent sur l'étude du ^{xix}^e et surtout du ^{xx}^e siècle. En licence, vous étudierez l'histoire pour elle-même, et sans qu'une période soit privilégiée par rapport à d'autres.

Au cours de vos trois années de lycée, si vous êtes passé par les séries L ou ES, vous avez reçu un enseignement d'environ 160 heures d'histoire. Si vous venez d'une filière scientifique, ce volume atteint une grosse centaine d'heures sur l'ensemble des trois années. Il est encore moindre dans les autres filières. Pourtant, cet enseignement est la base de la fameuse « culture générale » à laquelle vos enseignants font si souvent appel. Or si la culture historique acquise en terminale est en général « fraîche » dans l'esprit des étudiants, ce n'est pas la même chose pour les événements datant d'avant 1945. Les maquettes de licence d'histoire se

sont donc souvent (mais pas toujours) adaptées à cette situation en proposant de véritables parcours d'initiation à chaque période. L'un des premiers conseils à donner est donc de revoir tous ses cours d'histoire du lycée et de relire ses manuels.

Retenez aussi ceci : la somme de connaissances à « engranger » en licence d'histoire est bien supérieure, mais aussi très différente, à celles que vous avez dû retenir pour le bac. Ces connaissances portent sur des périodes beaucoup plus étendues que celles étudiées en terminale, et même dans l'ensemble de vos études secondaires. Enfin, des matières supplémentaires (géographie, sociologie, paléographie, etc.) doivent s'ajouter à ces connaissances proprement historiques. Le point essentiel est qu'il vous revient de faire les liens nécessaires entre ces différentes connaissances, de les articuler entre elles : ce que vous avez appris en paléographie peut s'avérer utile en histoire moderne, et vice versa.

■ Des méthodes différentes

Le décalage entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur est encore plus important sur le plan des exercices et des méthodes mises en œuvre.

Un premier point, extrêmement important, est que l'exercice phare de l'épreuve d'histoire-géographie au bac, l'étude de documents, n'a pas du tout la même définition en licence. Le « commentaire de document » ou « commentaire composé », malgré un « air de famille », ne repose pas du tout sur les mêmes principes. La méthode, les buts mêmes de l'exercice sont très différents. Là où l'étude de documents a pour but de reconnaître et d'identifier les points étudiés dans le cours et abordés par les documents, le commentaire composé a pour but de critiquer le document et d'en tirer un savoir d'ordre historique. Au baccalauréat, la

problématique, voire le plan, est suggérée au candidat : rien de tel à l'université où l'étudiant doit, de lui-même, trouver le bon angle d'attaque. Ne croyez donc pas, si vous « savez faire » une étude de documents, que cela vous servira à l'université. Les étudiants sont en général déroutés par cet exercice qui porte presque le même nom que celui auquel ils ont été formés pour le bac. Après quelques déconvenues, le commentaire est donc généralement peu prisé des étudiants qui lui préfèrent la dissertation, jugée plus rassurante. C'est une erreur : les notes sont en général semblables pour les deux exercices.

Pour ce qui est des méthodes de travail, elles sont elles aussi très différentes. Au lycée, le travail personnel repose surtout sur les indications et les exigences du professeur : devoirs à la maison, exercices, lectures commandées, révisions pour une interrogation ou un devoir surveillé sont les occasions de travailler. En licence au contraire, le travail se fait dans l'autonomie, parfois sans aucune consigne spécifique en dehors de la préparation des exposés et des révisions précédant les partiels. C'est donc à vous, sans que les enseignants aient besoin de vous le demander, d'aller chercher dans les livres les connaissances nécessaires pour compléter le cours. C'est aussi à vous de vous entraîner aux exercices, par exemple en rédigeant des introductions de dissertation ou des plans de commentaire composé. Ici, deux instruments sont essentiels. La bibliographie distribuée en début de semestre, en général classée par thèmes et par types d'ouvrages, doit vous guider dans vos lectures. Le fascicule de documents ne sera souvent pas entièrement traité pendant le semestre : c'est à vous de regarder les autres documents, de les étudier, d'en faire des occasions d'entraînement.

Cette autonomie est très difficile à acquérir : le lycée vous a trop habitué à attendre les instructions du professeur.

Si cela peut vous aider, demandez aux enseignants de TD de vous donner du travail (qu'ils corrigeront ou non). La durée hebdomadaire des cours à l'université n'est pas très longue : une vingtaine d'heures en général. Il faut passer au moins le même temps chaque semaine à préparer ou revoir les cours et à s'entraîner. Nous disons bien : *au moins* le même temps. Le double serait plus approprié, mais plus difficile à tenir ! Un bon ordre de grandeur serait le suivant : pour chaque heure de cours ou de TD, il faudrait une heure de préparation *avant* le cours, et une demi-heure à une heure de reprise *après* le cours. Cela sans compter les révisions, qui interviennent en fin de semestre (il y a souvent – mais pas toujours – une « semaine pédagogique » avant les partiels), mais qui sont grandement facilitées par un travail régulier. Ces indications horaires ne comprennent pas non plus les lectures diverses, les visites de musée ou les activités culturelles annexes, qui entrent dans le cadre de l'entretien de votre culture générale.

■ Des buts différents

On l'a dit, les buts principaux de l'enseignement d'histoire au lycée ne sont pas ceux de « l'histoire pour l'histoire » : ils sont d'ordre civique (former les élèves à la citoyenneté ; leur fournir les clés d'une compréhension personnelle du monde contemporain) et culturel (enrichir le savoir des élèves ; leur donner une « culture générale » en histoire). Ces buts sont bien entendu légitimes, surtout dans le secondaire. Mais il faut aussi admettre que, surtout en terminale, le premier but de l'enseignement d'histoire est la préparation de l'épreuve de baccalauréat, et les contenus comme les exercices enseignés dans le secondaire sont d'abord un entraînement à cette épreuve. Or ces exercices ne correspondent pas aux exigences de l'enseignement supérieur.

De fait, le baccalauréat sanctionne plus une formation acquise qu'il ne permet l'accession au supérieur. Ainsi, l'enseignement secondaire vous a *bien* préparé au baccalauréat (vous l'avez obtenu, et de toute manière les taux de réussite sont élevés) mais *il ne vous a pas* préparé au supérieur.

Cette situation peut entraîner des désillusions douloureuses, des « douches froides » en début d'année : avoir eu une bonne note (et même une très bonne note) à l'étude de documents le jour du bac ne signifie pas que vous allez « faire la course en tête » en licence ! Il va vous falloir faire un travail sur vous-même pour « rentrer dans la logique » des études universitaires d'histoire. Ce qu'il faut comprendre est que le but principal d'une licence, au-delà de l'acquisition d'un diplôme, de la préparation à des concours de l'enseignement ou de l'enrichissement de votre formation intellectuelle, est de faire de vous des *apprentis historiens*, de vous faire acquérir les bases du *métier d'historien*, pour reprendre l'expression que nous a léguée Marc Bloch. Il s'agit donc de vous inculquer les principes (connaissances et méthodes, savoirs et savoir-faire) de l'histoire, qui est une science humaine et sociale. Le but de l'apprentissage de la critique historique n'est pas d'abord de développer votre esprit critique, même si c'en est un des effets principaux : c'est de vous apprendre à critiquer une source, étape indispensable à son traitement historique. Certains pourront déplorer que ce soit cette direction qui ait été choisie : ce n'est pas notre cas. Et puis, quelle que soit votre opinion là-dessus, pour réussir votre licence d'histoire, il faudra « faire avec » : la licence d'histoire a pour but de vous apprendre un métier spécifique, avec des méthodes, des contenus, des habitudes et des réflexes qu'il vous faut assimiler.

■ Qu'est-ce qu'une licence d'histoire ?

Pendant longtemps, le mot « licence » a désigné la troisième année d'études supérieures, le début du « deuxième cycle », qui intervenait après deux années de Deug (diplôme d'études universitaires générales) ou « premier cycle ». Dans le cadre de l'harmonisation des formations et des diplômes au niveau européen (appelée « réforme LMD » pour « licence, master, doctorat »), le terme « licence » désigne désormais les *trois premières années*, ou plus exactement les *six premiers semestres* d'études universitaires. En effet l'année est divisée en deux semestres d'égale longueur (en général 12 semaines) et tout à fait indépendants : la plupart des enseignements du second semestre ne poursuivent pas ceux du premier. Après la « licence » viennent éventuellement deux années de « master » puis trois années de « doctorat ».

Pour obtenir une licence, il faut valider, au cours de six semestres (successifs ou non : on peut interrompre ses études et les reprendre quelques années après), un certain nombre de « crédits », c'est-à-dire de points, appelés ECTS (European Credit Transfer System). Pour obtenir ces « crédits », il faut réussir (c'est-à-dire avoir plus de 10/20) plusieurs épreuves (examens ou exercices évalués en TD) regroupées par UE (unités d'enseignement). Chaque UE réussie « crédite » un certain nombre d'ECTS : à l'intérieur d'une UE, les notes se compensent donc. Il peut aussi exister des modalités de compensation entre différentes UE, voire entre différents semestres ou années : cela dépend des choix de chaque université. L'intérêt principal du système est qu'il permet à un étudiant de valider une ou plusieurs UE (et donc d'acquérir des ECTS) dans une autre université européenne. Ainsi, les étudiants qui passent une année ou un semestre à l'étranger, par exemple dans le cadre des

échanges Erasmus, peuvent plus facilement faire valider dans leur université d'origine les examens qu'ils ont passés à l'étranger. Chaque semestre comprend 30 ECTS, répartis entre les diverses UE. La licence complète est donc obtenue par la validation de 180 ECTS.

La licence se compose donc de plusieurs UE. Une UE comprend en général plusieurs modules (ou matières), qui prennent la forme d'un CM, d'un TD ou d'un CM et d'un TD associés. Chaque UE fait l'objet d'une note globale, moyenne (coefficientée) des notes de chaque module. En général, la note d'un module est une moyenne entre les notes acquises pendant le semestre en TD (on parle alors de contrôle continu) et les notes de l'examen de fin de semestre (on parle alors d'un examen ou d'un partiel). Les partiels ont généralement lieu en décembre-janvier et en avril-mai. Il existe habituellement des sessions de rattrapage pour les étudiants ayant échoué en première session. Selon les universités, cette session de rattrapage est organisée selon des modalités différentes : elle peut avoir lieu immédiatement après la première session (en février et en juin-juillet, donc), mais les deux sessions de rattrapage du premier et du second semestre peuvent aussi être groupées (soit en juin-juillet, soit en septembre). Il vous appartient de vous renseigner précisément sur les modalités de contrôle, d'examen et de rattrapage de votre université, mais aussi de chacun des modules. En effet, ces modalités peuvent varier fortement d'un module à l'autre : tel module ne comporte pas de contrôle continu, tel autre ne débouche pas sur un partiel, etc.

Chaque licence est désignée par une « mention ». Comme vous l'avez probablement constaté lors de votre orientation, il existe une nomenclature nationale qui recense la cinquantaine de mentions possibles (depuis « administration publique » jusqu'à « sciences pour l'ingénieur »). Vous avez

aussi remarqué qu'il existe une mention « histoire ». C'est généralement sous cette mention que sont rassemblées les licences d'histoire. Il faut toutefois avoir présent à l'esprit le fait que l'on peut faire une licence d'histoire qui porte le nom d'une autre mention : ainsi en va-t-il des mentions « humanités » ou « sciences sociales », par exemple. Tout dépend du contenu des enseignements car certaines licences sont en fait bidisciplinaires. La question est de savoir si votre formation vous permettra de poursuivre des études d'histoire après la licence, si vous le souhaitez. Vous le voyez, à l'université, les choses se préparent très tôt.

Des référentiels de compétences ont été établis pour chaque mention. À dire vrai, ils sont extrêmement généraux mais pas complètement inutiles. Ils précisent ce que l'on est en droit d'attendre d'un étudiant d'histoire et ils sont donc censés inspirer l'organisation et les contenus des études d'histoire. Autant en prendre connaissance.

MENTION HISTOIRE

Compétences disciplinaires

- Repérer une progression chronologique et une problématique historique ; replacer les événements et les processus historiques relevant de la longue durée dans une perspective comparatiste.
- Rassembler, mettre en forme et analyser l'information historique au sein de documents de diverses natures (écrits, inventaires d'archives, iconographie, architecture, statistiques...).
- Mobiliser une intelligence critique pour évaluer la diversité de l'approche historique et situer la réflexion au sein des débats historiographiques contemporains.
- Mobiliser des concepts scientifiques concernant les problématiques des différentes branches de la recherche historique : économique, sociale, culturelle, genre, histoire des sciences et des techniques, historiographique, etc.
- Utiliser les outils spécifiques de l'étude des sources d'information complexes (bibliothèques, ressources numériques, répertoires bibliographiques) ainsi que les techniques d'enquête dans le domaine.

Compétences pré-professionnelles

- Développer une argumentation et rédiger un rapport de synthèse.
- Réaliser une présentation écrite et orale.
- Utiliser les ressources documentaires pour élaborer une thématique de recherche.
- Développer un esprit critique.
- Analyser les problèmes à l'aide des connaissances fondamentales acquises.
- Comprendre le rôle de chaque acteur dans un projet complexe.
- Savoir définir des objectifs selon un contexte.
- Mener des actions et évaluer les résultats.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto-évaluer et se remettre en question pour apprendre.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie, au service d'un projet.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Identifier et situer les champs professionnels en lien avec la discipline.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence, et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère¹.

1. Source : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, *Référentiels de compétences des mentions de licence*, janvier 2015, p. 20.

2. L'organisation des études d'histoire

En dehors de ces questions de définition, il nous faut maintenant insister sur l'architecture de la licence d'histoire. Nous nous plaçons dans le cas d'une licence « classique », étant entendu qu'il peut y avoir des variantes en fonction de la mention choisie.

Une licence d'histoire se compose, on l'a dit, d'enseignements obligatoires et d'enseignements optionnels. On peut aussi dire qu'elle comprend quatre types d'enseignements :

- des enseignements spécifiques ou disciplinaires : ce sont les CM et TD d'histoire ;
- des enseignements auxiliaires : on y étudie les techniques et les sciences qui viennent en aide à l'historien dans son travail (archéologie, statistique, etc.) ;
- des enseignements extérieurs à l'histoire, souvent appelés enseignements d'ouverture, destinés à diversifier le programme de la licence et à ouvrir vers d'autres domaines (lettres, droit, géographie) ;
- des enseignements transversaux, destinés à perfectionner sa méthode de travail et à acquérir des compétences plus larges (expression écrite, méthodologie documentaire, langues vivantes, informatique, etc.). Parmi ces enseignements, vous trouverez aussi des dispositifs destinés à faciliter votre intégration à l'université, à définir votre projet professionnel ou à vous inciter à vous engager dans la société. Les enseignements proprement historiques, organisés autour des « quatre périodes », forment le cœur de la licence, et ils sont le plus souvent obligatoires. Les autres enseignements (auxiliaires, d'ouverture et transversaux) ne doivent pas pour autant être négligés. Ils sont particulièrement importants pour la construction de votre projet d'études et de votre projet professionnel et, comme certains

sont optionnels, leur choix est déterminant pour la suite de votre cursus.

■ Les « quatre périodes »

L'usage universitaire français veut que l'enseignement de l'histoire (et, dans une large mesure, la recherche historique elle-même) soit divisé en quatre périodes.

- L'*histoire ancienne* (Antiquité). Il s'agit officiellement de l'histoire des hommes depuis l'apparition du fait urbain ou de l'écriture (qui, à des dates très différentes selon les régions du monde, feraient sortir l'humanité de la « préhistoire ») jusqu'à la chute de l'Empire romain d'Occident à la fin du v^e siècle de notre ère. Dans les faits, il s'agit essentiellement de l'histoire de deux civilisations importantes de l'Antiquité : les civilisations grecque (en particulier les v^e et iv^e siècles av. J.-C.) et romaine (surtout du ii^e siècle av. J.-C. au ii^e siècle apr. J.-C.).

- L'*histoire médiévale* (Moyen Âge). Histoire de l'Europe et du monde méditerranéen de la fin du V^e à la fin du xv^e siècle. Pour l'histoire de l'Occident, on divise la période en haut Moyen Âge ou premier Moyen Âge (v. 500-v. 1000), Moyen Âge central (v. 1000-v. 1300) et bas Moyen Âge ou Moyen Âge tardif (v. 1300-v. 1500). Souvent, surtout dans les deux premières années, l'enseignement se limite à la France, ou au moins à l'Occident ; les civilisations de la Méditerranée orientale et méridionale (Byzance, Islam) sont abordées dans un nombre plus réduit d'universités.

- L'*histoire moderne* (Temps modernes). Histoire des xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles dans le monde. Comme en histoire médiévale, l'enseignement se limite souvent à la France ou à l'Europe occidentale, mais elles tendent à s'ouvrir à d'autres aires culturelles du fait des évolutions de l'historiographie. Selon les universités et les préférences des enseignants,

la période charnière de la Révolution et de l'Empire (1789-1815) est rattachée soit à l'histoire moderne soit à l'histoire contemporaine.

- L'*histoire contemporaine* (Époque contemporaine). Histoire des ^{xix}e, ^{xx}e et ^{xxi}e siècles. C'est en général la période la plus appréciée des étudiants, qui ont l'impression d'« y connaître quelque chose ». Mais attention, son étude n'est pas plus facile que celle des autres périodes ; les exigences restent les mêmes.

Dans les licences mention « histoire », les quatre périodes sont obligatoires. Dans d'autres types de licence d'histoire, elles peuvent être abordées par l'intermédiaire de sujets thématiques abordés dans la longue durée. Quoi qu'il en soit, ce n'est que peu à peu que vous pourrez éventuellement vous spécialiser, en particulier à travers le choix d'options (sciences auxiliaires, option comportant la rédaction d'un « dossier documentaire », etc.). Si toutes les universités consacrent les deux premières années à des questions générales et à l'acquisition des connaissances et des méthodes de base, en réservant la troisième année à des thèmes plus ciblés et à un début de spécialisation, les politiques plus précises diffèrent. Certaines facultés préfèrent mettre les quatre périodes au programme chaque année. La difficulté est alors de jongler avec les très nombreuses connaissances nouvelles. Dans d'autres licences, la première année est réservée à l'histoire moderne et contemporaine, et la seconde à l'histoire ancienne et médiévale, réputée moins accessible aux bacheliers : en troisième année, on retrouve les quatre périodes sur des questions plus précises. La difficulté est alors de garder en mémoire l'enseignement des périodes les plus récentes pendant le hiatus que représente la deuxième année.

■ Les options : sciences « auxiliaires » et UE d'« ouverture »

Les enseignements « auxiliaires » et « d'ouverture », parfois réunis sous le nom d'enseignements « complémentaires » sont, nous l'avons dit, très importants. Leur choix est une décision qu'il ne faut pas prendre à la légère. Pour éclairer ce choix, nous donnons ici la liste des principaux enseignements optionnels généralement proposés dans le cadre d'une licence d'histoire (définition et utilité). Mais n'oubliez pas que ce choix doit surtout se construire dans le dialogue avec les enseignants et avec vos camarades des années précédentes. Au début de la première année, il convient de choisir ses options en ayant à l'esprit la possibilité que les études d'histoire ne vous plaisent pas. Choisissez des matières d'ouverture qui pourraient vous plaire : ainsi, en cas de réorientation en fin de premier semestre, vous vous serez déjà initié à la discipline vers laquelle vous vous réorienterez.

- *Archéologie*. Étude des vestiges matériels des civilisations passées. Utile bien entendu pour l'histoire ancienne, mais aussi pour l'histoire médiévale. L'archéologie peut aussi intéresser les étudiants qui se destinent aux métiers du patrimoine.

- *Cartographie*. Le terme est trompeur : à l'université, il ne désigne pas la fabrication de cartes, mais l'étude de cartes, exercice classique en géographie. Cet exercice étant fréquent aux concours de recrutement de l'enseignement secondaire, ce module est recommandé à ceux qui veulent passer le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (Capes) ou autres concours.

- *Droit*. Une initiation au droit qui s'adresse surtout aux étudiants peu désireux d'enseigner. Les débouchés d'une licence d'histoire avec option droit vont des écoles de

journalisme aux masters professionnels pour les métiers du patrimoine, voire du tourisme.

- *Égyptologie*. Étude de la civilisation égyptienne, souvent traitée séparément et comme une option, et non dans le cadre des cours d'histoire ancienne. Ce module comprend souvent une initiation aux hiéroglyphes.

- *Épigraphie grecque* et/ou *latine*. Étude des inscriptions sur pierre ou bronze (décrets, inscriptions funéraires, etc.). Utile pour une spécialisation en histoire ancienne.

- *Géographie*. Parfois obligatoire, souvent intégrée dans un parcours spécifique, l'option de géographie est fortement recommandée pour les étudiants se destinant à l'enseignement secondaire, mais aussi primaire.

- *Histoire de l'art*. Souvent dispensé par des enseignants spécialisés de cette matière, cet enseignement fournit un éclairage original et utile sur toutes les périodes. Il existe des spécialités internes. Recommandé pour de nombreuses carrières, en particulier les métiers du patrimoine et ceux de l'enseignement.

- *Historiographie*. Étude des grandes « écoles » historiques, des principaux débats entre historiens, des problématiques actuelles. Indispensable si vous envisagez un master recherche ou le Capes (pour l'épreuve « sur dossier »), et très utile dans tous les cas.

- *Langues anciennes*. L'apprentissage d'une langue ancienne (latin ou grec) est indispensable si vous projetez un master en histoire ancienne ou en histoire du Moyen Âge avant 1300. Certaines universités proposent un enseignement spécifique en « latin médiéval ».

- *Lettres* et *mathématiques*. Généralement dispensés en dehors des UFR d'histoire, ces enseignements s'adressent surtout aux étudiants désireux de devenir professeurs des écoles : ils sont souvent intégrés à un parcours spécifique.

- *Paléographie*. Étude des écritures anciennes et apprentissage de la lecture de documents manuscrits. On distingue la paléographie médiévale (textes souvent en latin, mais pas uniquement) et la paléographie moderne (textes surtout en français). Malgré les apparences, les écritures modernes sont réputées plus difficiles à lire que les écritures médiévales.
- *Sciences sociales*. Au ^{xx}e siècle, la discipline historique a été fortement influencée par la sociologie ou l'économie. Des enseignements de sciences sociales doivent vous permettre d'avoir une vision plus large de l'histoire.
- *Statistiques*. Cet enseignement vise à rendre l'étudiant capable de « faire parler » les chiffres avec prudence. Il pourra vous être fort utile en dernière année de licence, mais surtout en master si vous êtes amené à faire de la recherche.

■ Les enseignements transversaux

Les enseignements « transversaux », parfois appelés enseignements méthodologiques, se sont beaucoup développés dans les dix dernières années. Leur but est double : donner aux étudiants les moyens de réussir en leur permettant de travailler plus spécifiquement leurs points faibles et en leur donnant une meilleure maîtrise sur leur formation ; préparer les étudiants au monde du travail en faisant de la licence un temps de renforcement et d'acquisition de compétences larges, utiles dans de nombreux secteurs d'activité. C'est pourquoi, à la différence des matières auxiliaires et d'ouverture, la plupart de ces « options » sont obligatoires, ou n'offrent qu'un choix interne (par exemple entre diverses langues vivantes).

- *Expression écrite*. Pour renforcer votre capacité à rédiger des textes clairs, bien construits, et sans faute d'orthographe.